

PROCES-VERBAL DU CONSEIL Séance du 27 août 2020

Etaient présents :

Collège A:

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER
- Mme Hélène CELLE-JEANTON
- M. Fabrice DEVAUX
- Mme Claudine FILIATRE
- M. Vincent FLECKINGER (Procuration de Mme Dominique FROMENT)
- M. Pierre JOUBERT (à partir de 15 heures)
- Mme Thérèse LEBLOIS

Collège B:

- M. Cédric BURON
- Mme Carlotta DONADELLO
- Mme Annick FRAICHARD
- M. Stefan NEUWIRTH
- M. Yvan PETERSCHMITT
- Mme Pascale RUFFALDI
- M. Jérôme SALVI
- Mme Anne-Véronique WALTER-SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Sylvie COSTILLE
- M. Marc DAZIN
- M. Christian ESTAVOYER
- M. Francis MILLER
- Mme Laurence PAILLARD (procuration de Mme Catherine PELLET)
- M. Patrice SALZENSTEIN
- M. Yvon THIRIOT

Collège des usagers

 Mme Marie SMOLINSKI (procurations de M. Nathan PIRANDA et Mme Cynthia MAILLARD)

Personnalités extérieures

• M. Guy FLAUDER

Membres de droit

- M. Jean-Pascal ANSEL
- Mme Catherine LACOUR
- Mme Fabienne TATIN-FROUX

Excusés:

- Mme Dominique FROMENT
- Mme Cynthia MAILLARD
- Mme Catherine PELLET
- M. Nathan PIRANDA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

Jean-Pascal ANSEL rappelle les questions à traiter pour ce dernier conseil avant l'élection à la direction de l'UFR.

Les candidats au poste de directeur sont accueillis à partir de 15 heures.

1 - Approbation du procès-verbal du 2 juillet 2020

Marie SMOLINSKI annonce qu'elle n'approuvera pas le PV car elle n'a pas reçu de convocation pour le conseil du 2 juillet, et qu'il y avait des questions importantes pour les étudiants. Elle ne comprend pas qu'il n'y ait pas eu d'élection pour remplacer les étudiants qui ont quittés l'UFR.

Jean-Pascal ANSEL répond qu'il est désolé si la convocation n'est pas arrivée.

Les étudiants sont normalement remplacés lors de leur départ par les étudiants suivants sur la liste, et une élection a lieu tous les deux ans. La crise sanitaire a conduit au report des élections initialement prévues en mars.

Marie SMOLINSKI demande si ses deux procurations seront prises en compte pour le vote. La réponse est positive.

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2020 est approuvé avec 3 voix contre et 5 abstentions.

2 – Informations sur la rentrée 2020

Un message a été envoyé à tous les personnels par le Président de l'UFC, indiquant 4 scénarios pour le fonctionnement de l'Université en fonction des indications sanitaires du moment.

Actuellement, c'est le scénario jaune qui est en vigueur, avec l'accueil des étudiants et des personnels en présentiel. Le port du masque dans les lieux fermés est obligatoire.

Patrice SALZENSTEIN demande si les masques sont fournis aux étudiants.

Jean-Pascal ANSEL répond que les étudiants doivent prendre en charge leur masque, selon la directive ministérielle.

Cependant, la première semaine, des masques seront fournis aux étudiants qui arriveraient sans. C'est l'accueil et la scolarité qui géreront la distribution.

Marie SMOLINSKI demande si une action est prévue pour les étudiants boursiers.

Jean-Pascal ANSEL répond que les aides sont données par l'intermédiaire du CROUS, mais il ne connait pas le détail des mesures.

Hélène CELLE-JEANTON souhaite connaître la réglementation lorsque les étudiants sont à l'extérieur de l'Université, par exemple dans les hébergements lors des missions sur le terrain.

Jean-Pascal ANSEL indique que les étudiants restent soumis à la réglementation de leur établissement, et qu'ils doivent donc porter le masque en intérieur.

Carlotta DONADELLO demande quel emploi du temps il faut appliquer, plusieurs versions, avec ou sans COVID, ayant été réalisées.

L'accueil de tous les étudiants en présentiel étant la règle, c'est l'emploi du temps dit « sans COVID » qui prévaut en mode vert et aussi en mode jaune puisque les masques sont obligatoires.

Laurence PAILLARD souhaite savoir qui doit nettoyer les claviers dans les salles multimédia. Ceux-ci sont en cours d'emballage avec des films plastiques.

Le film plastique doit faciliter le travail de nettoyage et préserver les claviers. Chaque étudiant doit nettoyer avant de prendre le poste.

Marc DAZIN souhaite savoir si les salles de convivialité seront ouvertes.

La réponse est positive, avec le respect des consignes d'hygiène et sécurité et de distanciation physique mises en place : lavage des mains, préparation du repas avec port du masque, respect des distances à table, limitation du nombre de personnes.

3 – Questions diverses

Effectifs

Fabienne TATIN FROUX commente le document distribué en séance. La situation devrait être stable globalement en première année. Il faudra ajouter les étudiants de la réforme santé.

Organisation de l'élection du directeur

L'ordre de passage sera tiré au sort.

Il sera suivi par une présentation libre de chaque candidat, puis par une séance de questionsréponses. Il n'y a pas de durée de temps de parole défini.

Le vote sera effectué en deux tours.

Pour être élu, il faut :

Au premier tour : la majorité des votants présents (16)

Au second tour : la majorité relative.

Il convient de faire un choix pour l'animateur des débats. Son rôle est de présenter les candidats, de prendre part au tirage au sort, gérer les demandes de prises de parole et de demander aux candidats de répondre en alternant.

C'est Claudine FILIATRE qui assurera cette mission.

4- Election du directeur de l'UFR ST

Claudine FILIATRE accueille et présente les candidats et les informe de la procédure prévue.

Deux candidats ont déposé leur candidature : Oussama BARAKAT et Pierre JOUBERT

L'ordre de présentation est tiré au sort.

Après leur présentation et réponses aux questions des membres du conseil, les candidatures sont soumises au vote.

29 membres sont présents ou représentés.

Résultats du vote :

Pierre JOUBERT / 18 voix Oussama BARAKAT / 10 voix Bulletins blancs / 1

Jean-Pascal ANSEL remercie les deux candidats pour leurs propositions, la qualité de leur présentation et du débat. Il salue également leur courage de se présenter dans les conditions sanitaires actuelles. Il remercie les membres pour leur participation, et les collègues qui ont pris part à l'organisation lors du confinement.

Claudine FILIATRE souligne l'engagement des candidats dans ces conditions difficiles, et remercie Jean-Pascal ANSEL pour son investissement pendant 5 ans ainsi que toute l'équipe de direction.

Pierre JOUBERT remercie les membres du conseil pour la confiance qu'ils lui ont témoigné. Il compte sur chacun et chacune pour mettre en œuvre les projets pour l'UFR. Il prendra le temps de rencontrer les responsables de département, laboratoires et services. Il remercie également Oussama BARAKAT pour le dialogue qui s'est déroulé, et qui est un bel exemple de démocratie universitaire.

Oussama BARAKAT félicite Pierre JOUBERT et dit qu'il continuera à œuvrer pour l'UFR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

La secrétaire de séance

away

le Directeur

Catherine LACOUR

Jean-Pascal ANSEL